



Les services :

En adhérant au réseau Lorsep, vous accédez à :

- une information spécifique et personnalisée transmise par l'équipe du réseau,
- la participation aux journées d'information, de formation et aux réunions,
- la réception de la lettre d'information du réseau.

L'ensemble des prestations assurées par le LORSEP sont gratuites.

Association de 1901
Partenaire : Agence Régionale de Santé.



LORSEP

1, rue du Vivarais
54500 Vandœuvre lès Nancy

- Tél. : 03 83 30 27 78
- Fax : 03 83 30 26 17
- Mail : lorsep@wanadoo.fr

www.lorsep.org



Réseau de Santé Lorrain pour la Prise en Charge des Patients atteints de Sclérose en Plaques

LORSEP

■ ■ ■ ■ Notre objectif : ■ ■ ■ ■

Identifier
les **besoins**
du patient
pour **améliorer**
sa prise en
charge globale
à **proximité** de
son lieu de vie.

Chaque personne domiciliée sur la Lorraine et la Haute-Marne atteinte d'une sclérose en plaques peut intégrer le réseau en signant un formulaire de consentement fourni par votre neurologue ou votre médecin de médecine physique et de réadaptation.

Nous n'avons pas vocation à effectuer des soins mais de les coordonner avec vos soignants.



Notre association est née d'une initiative commune de neurologues de la région Lorraine et de la Haute-Marne exerçant en secteur libéral et hospitalier.

Notre équipe :



Une infirmière :

- Informer le patient et ses proches
- Eduquer le patient aux traitements
- Coordonner les soins à domicile
- Accompagner par un suivi téléphonique.

Une psychologue :

- Proposer une écoute au patient et à son entourage
- Faciliter la mise en place d'un suivi psychologique
- Prendre en charge lors de l'annonce du diagnostic et à toutes les étapes difficiles de la maladie.

Une neuropsychologue :

- Evaluer les fonctions cognitives
- Informer et former les professionnels de santé
- Prendre en charge les troubles cognitifs sous forme d'atelier.

Deux attachés de recherche clinique :

- Renseigner la base de données du registre lorrain de Lorsep
- Participer à la mise en place des essais thérapeutiques et aux études.

Une secrétaire sociale :

- Informer sur les aides sociales
- Orienter vers les partenaires sociaux
- Assurer un accompagnement administratif.

Une secrétaire :

- Accueillir et informer sur les services proposés
- Veiller à la bonne orientation auprès des membres de l'équipe
- Planifier les rendez-vous.

Un médecin coordinateur :

- Harmoniser et évaluer les pratiques de soin
- Assurer l'interface avec les institutions et les tutelles
- Former et sensibiliser les professionnels.

■ ■ ■ ■ Nos actions :



- Notre équipe est mobile sur toute la Lorraine et la Haute-Marne.
- Sensibiliser et former les professionnels de santé à la SEP.
- Mettre en place et coordonner le réseau avec les partenaires médicaux, paramédicaux, sociaux, institutionnels, ...
- Harmoniser les procédures de soins par l'élaboration et la généralisation de référentiels communs.
- Développer la recherche, notamment épidémiologique et socio-économique.